



Licencement de mon employé

Par **joss83**, le **18/09/2010** à **08:59**

Bonjour,

Notre employé est en arrêt maladie depuis bientôt 2ans et reconnu ce jour jour en longue maladie.

Pouvons nous la licencier? pour info elle c'est mis en arrêt au bout de six mois après son CDI et c'est l'ancienne propriétaire de notre affaire (coiffure)

Merci pour vos réponses.
Cordialement,

Par **P.M.**, le **18/09/2010** à **11:29**

Bonjour,

Vous pourriez la licencier, s'il ne s'agit pas d'une maladie professionnelle, en faisant valoir une désorganisation de l'entreprise et la nécessité de la remplacer par un CDI mais si la situation ne vous dérange pas et qu'elle ne vous le demande pas, vous pourriez maintenir la situation pour ne pas ajouter cela à ses problèmes de santé...

Par **joss83**, le **18/09/2010** à **19:24**

Merci pour votre conseil.

Cordialement,